



Plafond de la sécurité sociale

📅 Mis à jour le 15 janvier 2026

👤 De Uniopss

GESTION - FINANCEMENT

BRÈVE

INFO NATIONALE



Un communiqué du 21 octobre 2025 publié dans le Bulletin officiel de la Sécurité sociale (BOSS) informe de l'augmentation du plafond de la sécurité sociale de 2 % à compter du 1er janvier 2026. Ainsi, le plafond annuel de la sécurité sociale sera fixé à 48 060 € et le plafond mensuel sera fixé à 4 005 €. Un arrêté fixant le niveau du plafond sera publié avant la fin de l'année 2025.